



L'an deux mille vingt, le 28 juillet, à 18h30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 23 juillet 2020, s'est réuni à la Salle Poly'Sons sous la présidence de Madame Nelly JANIN-QUERCIA, Maire de la Commune de NOYAREY.

PRESENTS :

Nelly JANIN QUERCIA, Gérard FEY, Christian BERTHIER, Aldo CARBONARI, Patrick COMMERE, Stéphane COUDERT, Sandrine CURTET BENITSKI, Sophie CUTAJAR, Nathalie GOIX, Marie-José GROS COISSY, Pierre GUIGA, Benedicte GUILLAUMIN, Annie PONTHEUX, Kévin PORTIER, Prazeres RIBEIRO

ABSENTS AYANT

DONNE POUVOIR :

Sandrine MOUTIN à Prazeres RIBEIRO, Alfio PENNISI à Nelly JANIN QUERCIA, Didier PERRIN à Patrick COMMERE, Yoann SALLAZ-DAMAZ à Nathalie GOIX

EXCUSES :

Sandrine MOUTIN, Alfio PENNISI, Didier PERRIN, Yoann SALLAZ-DAMAZ

Nombre de conseillers en exercice :	19
Nombre de conseillers Présents :	15
Nombre de conseillers votants :	19

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Nathalie GOIX a été désignée comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26/06/2020

Madame Nelly JANIN-QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès verbal du Conseil municipal du 26/06/2020. Il est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2020/023 : DESIGNATION DES DELEGUES ELUS AU COMITE SYNDICAL DU SIRD

Madame **Nelly JANIN QUERCIA**, Rapporteur,

A la suite du renouvellement du Conseil municipal, il y a lieu de procéder à l'élection des nouveaux délégués qui siégeront au Comité Syndical du SIVOM RIVE GAUCHE DU DRAC (SIRD).

Le syndicat est administré par un comité syndical composé de 24 délégués élus par les conseils municipaux des communes membres.

Chaque commune est représentée au sein du comité syndical par trois délégués titulaires et un suppléant avec voix délibérative.

Il convient d'élire un délégué titulaire pour chacune des compétences suivantes :

1. « Construction et maintenance des établissements sportifs liés aux établissements scolaires »,
2. « Etude projet de construction, maintenance et fonctionnement des équipements nautiques », et « Etude construction, maintenance et fonctionnement des équipements sportifs du territoire »
3. « Médiation sociale »

Les délégués sont élus par les conseils municipaux des communes, par un vote à bulletin secret, sauf si à l'unanimité, le conseil municipal décide de voter à main levée ;

Sont proposé(e)s :

- 1. NOM et Prénom : COMMERE Patrick

- 2. NOM et Prénom : GUIGA Pierre
- 3. NOM et Prénom : JANIN QUERCIA Nelly
- Suppléante : GOIX Nathalie

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Prend acte de ces désignations.

Décision adoptée à l'unanimité. (Abstentions : Christian BERTHIER, Aldo CARBONARI, Benedicte GUILLAUMIN)

Affiché le : 30/07/2020

Reçu en préfecture le : 30/07/2020

Exécutoire le : 30/07/2020

Pour extrait conforme au registre des
Délibérations et des décisions administratives

Noyarey, le 30 juillet 2020

Le Maire

Nelly JANIN QUERCIA

